



Commune de

Baelen

N° 413

JUILLET
AOÛT

2019

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

A MEMBACH, LA TIT' MARIOT

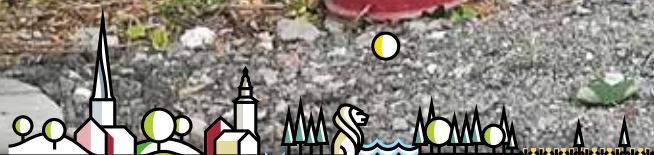
ADMINISTRATION

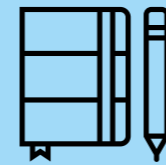
Les horaires d'été

NATURE

Les serpents de nos régions

**LES ACTIVITÉS
DE L'ÉTÉ**





RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.**

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT

ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

- DEGROS Emile** 087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN
- FOURIR Béatrice** 087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOÉ
- MILET Jean-Pierre** 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN
- MILET Séverine** 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN
- STEVENS Anne-Françoise** 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN
- TIQUET Marie-Pierre** 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN
- TRAN Quang Hiep** 087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen

- STAINIER Xavier** 087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN

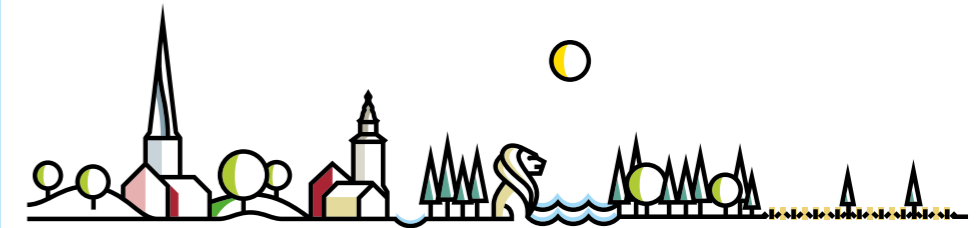
Le Docteur Xhaufflaire a mis un terme à ses activités professionnelles pour raison médicale au 1^{er} janvier 2019.

Welkenraedt

- ADLJU Arsalan** 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT
- ANCION Thierry** 087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT
- DEJALLE Joseph** 087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE
- ESSER Patrick** 087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT
- JOSKIN Benoît** 087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT
- PICQUOT Eric** 087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT
- RÖMER Bernard** 087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

Lontzen

- FRANCK Alain** 087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN



Le 26 mai dernier, vous vous êtes exprimés pour désigner vos représentants au parlement européen, au parlement fédéral et au parlement wallon. Le soir du scrutin, tout le monde avait gagné ! On connaît malheureusement ce discours classique des partis traditionnels qui, au fil des jours, après avoir examiné les chiffres dans tous les sens, admettront quand même du bout des lèvres que le scrutin ne leur a pas été favorable mais qu'ils ont, tout compte fait, perdu moins que ce qu'ils craignaient. N'empêche que la mise en place des gouvernements aux divers niveaux de pouvoir s'avère de plus en plus complexe et qu'on en est à considérer comme un exploit, la mise en place d'un gouvernement à la Région bruxelloise pour le 21 juillet ... soit deux mois après les élections.

Pour les gouvernements au fédéral et à la Région wallonne, on risque à nouveau de devoir patienter de longs mois avec les conséquences que peut engendrer un vide du pouvoir dans un contexte économique et social qui nécessite une vigilance de tous les jours.

Mais laissons là les considérations qui ne sont pas de nature à booster notre moral et revenons dans notre belle commune.

L'organisation d'un scrutin représente un travail conséquent pour certains agents des services communaux, je tiens à les remercier pour le travail effectué. Je remercie également les présidents, les secrétaires et assesseurs des bureaux de votes volontaires ou désignés qui ont accompli leur mission avec toute la rigueur requise.

Au début des vacances, certains chantiers importants, la pose d'un câble haute tension rue des Francs (accès à l'autoroute) et à Meuschemen, la réfection du mur de la rue du Thier et la réfection des rues Oeveren et Plein-Vent, arrivent à leur terme. Ceux-ci ont engendré de nombreux problèmes de mobilité et pas mal de désagréments pour les riverains mais vous comprendrez que de tels travaux nécessitent des délais d'exécution importants avec des inconvénients qui mettent parfois notre patience à dure épreuve.

J'en profite pour préciser le déroulement de ce type de chantier qui interpelle et alimente les conversations notamment au sujet des délais d'exécution qui paraissent longs voire très longs.

Une fois le travail de l'auteur de projet terminé et approuvé, le maître d'œuvre (la commune) procède à la mise en adjudication du projet afin de désigner l'entreprise générale qui réalisera les travaux. Quand ceux-ci incluent notamment la pose d'égouts, la pose ou la réfection de conduites d'eau, tout est mis en œuvre pour tendre vers des marchés conjoints (le même entrepreneur est chargé de l'ensemble de ces travaux). Si tout se déroule de cette façon, il est plus aisé de conserver la maîtrise du planning et de respecter le délai des travaux, fixé en jours ouvrables, et mentionné dans le cahier des charges.

Là où les choses peuvent se compliquer pour l'entrepreneur adjudicataire, c'est quand il n'a pas été possible de procéder aux marchés conjoints et qu'il faut dès lors coordonner l'action d'autres intervenants qu'on appelle communément les impétrants, lesquels profitent des travaux pour agir dans le secteur qui les concerne (gaz, électricité, téléphonie, etc...).

Autres éléments qui suspendent le délai d'exécution et donnent le sentiment que « les choses » traînent et qu'il faut aussi prendre en compte, ce sont les interruptions du chantier pour cause d'intempéries et les périodes de vacances.

Sachez que les services techniques communaux mettent tout en œuvre pour réduire au maximum les nuisances liées aux chantiers en cours et à venir mais qu'à l'impossible nul n'est tenu. Je vous remercie dès lors de votre patience et de votre compréhension.

Pour terminer par une note festive, félicitations au nouveau Roy du tir de la Saint-Paul, Marcel Geron. Bonne période estivale à toutes et tous et bonnes vacances scolaires !

Maurice Fyon

Maurice FYON, Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **septembre-octobre 2019** distribué vers le **9 septembre 2019**

Date limite de remise des documents : 15 août 2019
Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

ATTENTION !

L'Administration communale sera fermée : le **samedi 20 juillet (Fête nationale)** et le **mercredi 15 août (Assomption)**.

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du **1^{er} juillet au 31 août**.

En outre, il n'y aura qu'une **permanence** par mois pour les **cartes d'identité électroniques** : le **1^{er} samedi de juillet (06/07)** et le **3^e samedi d'août (17/08)**.

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Marius LEONARD, chemin de Hoevel, 10 (16/04)
Raphaël HAGELSTEIN, rte d'Eupen, 23/8 (24/04)
Ysélia PFAFF, Heggen, 44 (04/05)
Johan CLOOT, Stendrich, 23 (06/05)
Olivia WILLOT HERCOT, rte Jean XXIII, 12/1 (07/05)
Adam TOURABI, Boveroth, 74/2 (10/05)
Jeanne LAMY, Pingeren, 57 (03/05)
Barnabé ROEMERS, Oeveren, 15 (10/05)
Daouda SYLLA, Boveroth, 35 (26/05)
Arthur CORMAN, Oeveren, 3 (08/04)
Lya LEMAIRE, Mazarinen, 16/B (26/05)
Eliel PIRENNE, Runschen, 26 (06/06)

Mariages

Axel DELHEZ et Manon CALLUT, rte d'Eupen, 7/C/2 (25/05)

Renaud DEREU, Spa et Mandy REYNIERS, Boveroth, 21 (13/06)

Décès

Dieter SCHRÖDER, époux de Liliane Minnoye, rue du Pensionnat, 7 (21/04)

Lucien JONAS, rue du Pensionnat, 7 (26/04)

Pierre KLOOSTERMEYER, époux de Jozefina Reinhardt, rue Albert Ier, 19 (04/05)

Gisela RECKER, vve de Jean Beaulieu, rue du Pensionnat, 7 (11/05)

Marie MARTIN, épouse de Joseph Cabodi, rte de Dolhain, 16/D (27/04)

Franz HECK, époux de Jutta Heck, Nereth, 18 (06/05)

Maurice ROELS, vf de Frida Heine, rue de la Station, 25 (23/05)

PLANNING PARUTIONS 2019 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2019	15-août-19	lundi 9 septembre
nov/déc 2019	15-oct-19	mardi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVÉS Renseignements: Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

REMERCIEMENTS

Par ces quelques mots, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont été présentes auprès de moi le 12 mai dernier, lors de ma profession de foi. Un petit mot, une jolie carte, un chouette cadeau,... Toutes ces attentions m'ont été droit au cœur. Merci.

Victoria MATHIEU et ses parents

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be



Lundi, mardi et jeudi: de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).
Mercredi: possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.

Le bureau sera fermé la semaine du 15 août.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le **LUNDI**: chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 | Fax: 04/230.11.20 | www.spi.be



Welkenraedt, Plombières, Baelen
Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h. (article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



Poste de Police de Baelen
Tél. : 087/76.66.71

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi et vendredi: de 9h à 11h30 | Mercredi: de 13h00 à 16h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél.: 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**

« BORNES SANS FRONTIÈRES » : APPEL AUX PRODUCTEURS LOCAUX

DEUX DATES-CLEFS À RETENIR :

• **Dimanche 29 septembre** : inauguration des trois boucles de promenade au fil des anciennes bornes belgo-prussiennes

• **Dimanche 6 octobre** : arrivée à Baelen de la 5e randonnée historique commémorative du Traité de Versailles de 1919

Appel aux producteurs et artisans locaux pour le 6 octobre :

Ces journées seront des journées de fête où il faudra nourrir, abreuver, informer et divertir les randonneurs et les touristes en fin d'après-midi.

• **La priorité** sera donnée à tous nos producteurs locaux pour servir à manger et à boire à tous nos marcheurs affamés et assoiffés après leur randonnée !

• Des stands pour présenter vos infos ou articles **en rapport avec la première guerre mondiale et/ou les sports de marche**, randonnée, course à pied, seront bienvenus également. Toute idée de divertissement adéquat ou de musique peut aussi être proposée au comité.

Intendance du 29 septembre : quelques bénévoles sont souhaités également

Afin de nous permettre d'organiser au mieux ces après-midi festives, nous demandons aux intéressés de bien vouloir **se manifester dès que possible** (il n'y aura pas place pour tout le monde !) et de toute façon **avant le 15 août 2019**, par mail ou téléphone, au 0474 519993 ou nadinerobertnrj@gmail.com

Merci d'avance ! Pour le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine »,

Nadine ROBERT



RANDONNÉES HISTORIQUES VERSAILLES 2019

Quand vous lirez ces lignes, vous aurez peut-être déjà marché au fil des anciennes bornes belgo-prussiennes, le 7 juillet au départ de Schmiede, dans l'ambiance conviviale et « sans frontière » dont nous avons voulu teinter ces randonnées commémoratives accompagnées.

Nous vous annonçons une série de 6 balades. Vous trouverez ci-dessous les suivantes.

Le kilométrage indiqué varie selon que vous souhaitez marcher toute la journée, ou uniquement le matin ou l'après-midi. A chaque fois, avant de marcher, un bus conduit les randonneurs de la fin du parcours choisi vers le début de sa balade (consultez l'heure précise et le lieu de RV !) pour la somme forfaitaire de 5€, quel que soit le trajet.

• **Dim. 04/08 : Logbiermé - Wavreumont** (10,2 km, 10,8 km ou 21 km)
Par monts et par vaux, du Vieux Chemin de Luxembourg jusqu'au Monastère St. Remacle.

• **Dim. 08/09 : Wavreumont - Baraque Michel** (9,4 km, 12,2 km ou 21,6 km)
A travers le territoire de l'ancienne Principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy, puis en Fagnes sur la « Grande Vecquée ».

• **Sam. 05/10 : Baraque Michel - Eupen + Dim. 06/10 : Eupen - Baelen**
Ce week-end, organisé par le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » de « 4837 en actions », en collaboration avec les communes de Waimès et d'Eupen, vous sera présenté avec force détails dans le bulletin communal de septembre.

• **Dim. 03/11 : Anc. gare de Herbesthal - La Calamine** (12,6 km, 13,9 km ou 24,5 km)
D'une ancienne gare impériale au territoire de Moresnet-Neutre, en passant par le site des « Trois Bornes ».

Inscriptions nécessaires pour réserver le bus (paiement faisant foi) au plus tard 15 jours avant chaque événement via le site www.eupenlives.be (Flyers à la maison communale de Baelen)

Renseignements complémentaires :

- Stany Noël (0495 275315) ou Nadine Robert (0474 519993) pour les francophones
- Marc Herff (0476 043619) pour les germanophones et néerlandophones

Bornes sans frontière
Grenzsteine ohne Grenze
1919 - 2019
100 ans Traité de Versailles
100 Jahre Versailler Vertrag
Randonnées historiques
Historische Wanderungen

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :



Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129. : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression. 129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »
Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

PRIX DU MÉRITE AGRICOLE 2019

DÉSIREUX DE METTRE À L'HONNEUR DES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ DE NOTRE PLATEAU, LES ÉCHEVINS DE L'AGRICULTURE DES COMMUNES D'AUBEL, BAELEN, DALHEM, HERVE, LIMBOURG, LONTZEN, OLNE, PEPINSTER, PLOMBIÈRES, SOUMAGNE, THEUX, THIMISTER-CLERMONT ET WELKENRAEDT ONT MIS EN PLACE LE **PRIX DU MÉRITE AGRICOLE DU PAYS DE HERVE** DEPUIS 2006.

Comme l'année passée, deux prix seront remis :

- le **Prix du Mérite Agricole** « classique », toujours décerné par les Échevins de l'Agriculture du Pays de Herve
- le **Prix « Coup de Cœur »** décerné par le public et dont le thème change chaque année.

Pour 2019, le thème choisi est « Des partenaires en or ». Il s'agit de proposer et de récompenser le partenaire d'un agriculteur (une association ou une personne) qui le soutient dans son activité. Tous les types de partenariats ou de collaboration sont les bienvenus et devront être détaillés lors de la proposition du candidat.

Du 1^{er} mai au 15 juin inclus, vous pouvez proposer votre candidat via le site internet www.paysdehervefutur.be.

Du 1^{er} juillet au 15 août inclus, venez découvrir la présentation des candidats en lice et voter en ligne pour votre favori, toujours sur le site de l'asbl Pays de Herve-Futur. Le Prix « Coup de Cœur » sera remis au candidat ayant obtenu le plus de votes.

Comme chaque année, les gagnants seront proclamés lors de la séance inaugurale de la Foire Agricole de Battice-Herve et se verront récompensés pour leur engagement par un cadeau de circonstance. Rendez-vous le samedi 31 août pour y assister !

Contact
Asbl Pays de Herve-Futur et GAL Pays de Herve
Catherine KHRONIS | ck@paysdehervefutur.be | +32 470 69 06 16



Nous vous attendons nombreux au premier marché Saveurs nature le dimanche 15 septembre à l'Espace des rencontres devant la maison communale à Baelen !

Au programme :

- des produits de bouche, boissons, produits de soins naturels de producteurs de la région avec une place pour les produits bio
- des dégustations variées
- des ateliers pour apprendre à fabriquer vos propres produits et accessoires zéro déchet (le programme détaillé bientôt sur www.baelen.be)
- et d'autres surprises,... restez attentifs !

Pour diminuer la production de déchets, amenez vos propres contenants !

EMILE, LE SERPENT MOBILE

Pour la deuxième année consécutive, les écoles de Membach et Baelen participaient à l'opération « Emile, le serpent mobile ». Durant trois semaines, les élèves ont été encouragés à utiliser un mode de déplacement durable tel que la marche, le vélo, les transports en commun ou le covoiturage. À ce petit jeu, c'est la classe de 4e primaire de Membach qui s'est montrée la plus active et qui remporte une session d'accrobranche à la Gilleppe ! Bravo à toutes et à tous !

Par cette action de sensibilisation, conjuguée à des aménagements favorables aux usagers faibles, nous espérons changer petit à petit les habitudes de déplacement des élèves et de leurs parents.

Arnaud Scheen



SERVICE ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE) LES « ZIGOTOS » ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La commune souhaitait répondre à la demande croissante des parents qui ont des obligations professionnelles, en offrant à leur(s) enfant(s), un accueil de qualité le mercredi après-midi avec pour objectif de répondre aux besoins des enfants et d'assurer leur bien-être.

Pour cette première année, 26 enfants de maternelle et primaire sont inscrits le mercredi après-midi sur un même site centralisé à l'école de Baelen.

On entend par accueil, des ateliers ou activités organisés dont le programme varie chaque semaine: jeux, peinture, coloriages, bricolages, promenades, excursions, sports, luge, ...



Inscription pour l'année 2019-2020 à partir du 20 juin auprès de la coordinatrice ATL :

Laurence Schoubben - 087/76.01.42. - atl@aelen.be - Administration communale - rue de la Régence, 1 à 4837 Baelen

ACCUEILLANT-E EXTRASCOLAIRE, UN MÉTIER !

Suite à l'agrégation O.N.E. obtenue pour l'accueil extrascolaire de la commune, les accueillantes ont poursuivi avec succès la formation de base durant 17 semaines (développement et psychologie de l'enfant, techniques d'animation, méthodologie de l'animation extrascolaire,...) exigée par l'O.N.E.

Notre commune occupe actuellement une équipe d'accueillantes extrascolaires, soutenue par une équipe « renfort » (ALE) pour les temps de midi. Nous les félicitons pour leur réussite et pour leur engagement personnel lors de cette formation et pour tout leur travail effectué.



Photo: Mihoc Mirella, Heidbreder Carine, Ivleva Anna, Macias-Martin Virginie, Hagelstein Marie, Thys Liliane, Breuer Sandra, Sories Julie, Loozen Monique, Welter Myriam, Hoyois Anne, Vandembroucke Mary, Recker Petra, Beke Sabine et Wintgens Bernadette.

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR: QUELQUES CONSEILS



EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS :

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Évitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le «coup de chaleur»: l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

- Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.
- Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée: **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**
- Et de toute façon, en attendant le médecin:
 - mettez la personne au repos dans un endroit frais,
 - offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
 - assurez un apport d'air frais.

Le métier d'accueillant est indispensable de nos jours. Pour de nombreuses familles, la conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle n'est rendue possible que grâce à l'existence de services d'accueil extrascolaire.

L'accueillant est un maillon important de la communication au sein de l'école. Il assure le trait d'union entre l'enfant et les enseignants, entre les parents et les enseignants. Un lien très important avec les enfants se crée souvent sur du long terme (certaines travaillant depuis de nombreuses années dans l'école)

La reconnaissance la plus importante aux yeux des accueillants est celle des enfants dont ils s'occupent: recevoir des confidences, des marques d'affection, des dessins, etc. Les parents sont aussi reconnaissants par rapport aux accueillants, ils apprécient d'échanger quelques mots, leurs impressions par rapport à leur enfant.

**DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

 Votre commune est également sur facebook!

LES OUTILS D'INFORMATION DU SPW

Wallonie Le Service Public de Wallonie met à votre disposition divers outils pour vous aider à vous orienter et vous informer sur les matières régionales:

- Le portail wallonie.be, remis à neuf en juin, est la porte d'entrée de toute l'information régionale. Vous pouvez y réaliser certaines démarches administratives en ligne, y découvrir actualités et événements, consulter le guide des institutions ou accéder aux réseaux sociaux régionaux.

- Le n° d'appel gratuit 1718 (1719 pour les germanophones) offre la possibilité de contacter un agent pour lui poser une question, obtenir un conseil ou commander une publication de l'administration régionale.

- 10 espaces Wallonie sont répartis sur le territoire wallon, les plus proches étant Eupen et Verviers. Ils accueillent le public du lundi au vendredi, pour entamer des démarches, visiter une exposition ou bénéficier d'une des permanences spécialisées (logement, fiscalité, énergie, ...)

• « Vivre la Wallonie » est le magazine gratuit de l'administration wallonne, disponible en version papier et en ligne. Diffusé 4 fois par an, il propose une approche pratique et didactique de l'actualité régionale.

N'hésitez pas à les contacter ou à leur rendre visite. Ils sont là pour vous aider!

LES FANFARES À OSTENDE

Le kiosque d'Ostende est mis à disposition des sociétés du pays durant l'été pour y jouer. Le 24 août, c'est la Société Royale « Les Fanfares » de Baelen qui s'y installera et jouera de 14 à 15 heures, continuant ainsi à célébrer ses 100 ans d'existence. Les membres de la société et leurs accompagnants en profiteront pour passer la

journée tous ensemble. N'hésitez pas à profiter de l'occasion pour passer vous aussi une belle journée à la mer, avec un passage au kiosque d'Ostende pour écouter votre fanfare!

UNE REMORQUE ? PENSEZ À LA DÉCLARER !

Avec les vacances, vous êtes nombreux à effectuer des activités de jardinage ou quelques travaux. Vous êtes donc peut-être amenés à utiliser une petite remorque pour transporter des déchets verts ou autres objets encombrants. Mais saviez-vous que votre remorque doit être déclarée dès son usage sur la voie publique ?

En effet, les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV mais doivent être déclarées afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 38.41 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 79.73 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg. Ces tarifs sont indexés chaque année au 1er juillet. Les remorques d'une MMA supérieure, elles, ont leur propre immatriculation et leur taxe de circulation.

La Fiscalité wallonne à la **RENCONTRE DU CITOYEN**

N'oubliez pas de DÉCLARER votre REMORQUE ou de la révoquer ...




Centre d'appel **Fiscalité** :
081 33 00 01

Service public de **Wallonie**
www.wallonie.be

**Comment faire ?**

Il suffit d'utiliser le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site wallonie.be. Après paiement, vous recevrez le signe distinctif fiscal à conserver avec les documents de bord du véhicule tracteur.

Pour mettre fin à la taxation si vous n'utilisez plus votre remorque, vous devez révoquer votre déclaration au moyen du même formulaire en indiquant la date de « mise hors d'usage ».

Si votre remorque n'est pas déclarée et que vous faites l'objet d'un contrôle sur la voie publique, vous serez soumis à la perception immédiate de la taxe augmentée d'une amende de 100 € minimum.

POLLUTION ENVIRONNEMENTALE : 1718

SOS Environnement-nature est le service de garde et d'interventions urgentes de la Police de l'Environnement. Il fonctionne 24 heures sur 24, tous les jours de l'année et est accessible à tous en formant le numéro d'appel 1718 (ou 1719 pour les germanophones). Un service de garde est prêt à intervenir en urgence sur les lieux d'une grave pollution accidentelle ou malveillante.

En collaboration avec les services de secours traditionnels (Police fédérale, Police locale, pompiers et Protection civile), l'agent de garde recherche les causes de la pollution (auditions de témoins, prélèvements, consultations d'une banque de données de produits dangereux, etc.) et propose des mesures de nature à limiter autant que possible les conséquences dommageables du phénomène.

Si vous êtes témoin d'une situation ou d'une activité portant atteinte à l'environnement ou à la nature en Wallonie, contactez sans attendre le 1718.

ALERTE SCOLYTES

L'Office Wallon de la Santé des Forêts (OWSF) signale une nette augmentation des populations de scolytes depuis fin avril. Ces insectes ravageurs attaquent les épicéas wallons, provoquant la mort de l'arbre à court terme et la dégradation de son bois à moyen terme. L'importance des attaques d'insectes crée une crise majeure avec des risques de contamination très élevés aux épicéas voisins. Par ailleurs, l'importance des volumes de bois concernés et l'obligation légale de les mobiliser dans un délai bref ont des conséquences importantes sur le prix de l'épicéa et le fonctionnement de la filière bois.

La lutte contre les scolytes ne sera efficace que si les actions sont menées sur l'ensemble du territoire. Le site internet www.scolytes.be fournit des outils et conseils aux propriétaires forestiers concernés afin d'apporter des solutions à cette crise sanitaire et économique. Un guichet d'information est également à votre disposition pour toute question relative aux scolytes dans votre parcelle forestière au 084/46.03.55.

AGENCE FÉDÉRALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Besoin d'aide suite à un accident du travail ? Il y a toujours un(e) assistant(e) social(e) Fedris



dans votre région. Vous pouvez aussi lui poser des questions générales sur les accidents du travail ou les maladies professionnelles.

Les assistants sociaux de Fedris vous expliquent le règlement de votre accident du travail, vous informent sur la législation et vous aident à obtenir l'indemnisation à laquelle vous avez droit. Vous pouvez aussi faire appel à Fedris lorsque l'assureur de votre employeur refuse de reconnaître l'accident du travail ou s'il s'avère que votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

Les permanences les plus proches:

Verviers : rue Mont du Moulin, 4 – le mardi de 13h30 à 16h – 087/32.52.91

Liège : boutique urbaine, rue des Mineurs 17 – le lundi de 9h à 12h – 04/221.66.29

Si vous avez du mal à vous déplacer, vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour une visite à domicile.

www.fedris.be – 02/506.84.72

FIN DES PESTICIDES DANS LES ESPACES PUBLICS

Après 5 années de période transitoire, ça y est ! Les pesticides sont interdits d'utilisation sur tous les espaces publics depuis le 1er juin. Ces 5 ans ont été mis à profit par la commune pour revoir ses pratiques et son équipement.

Gestion différenciée

Avec les mêmes équipes au sein des services des travaux, il est impossible de continuer à désherber l'ensemble des espaces comme du temps où on pouvait pulvériser. A défaut de pouvoir engager plus de personnel, la commune a dû repenser les pratiques et adapter la manière d'entretenir les espaces publics, par exemple en gagnant du temps sur certains espaces pour pouvoir le consacrer au désherbage, désormais manuel ou thermique, des endroits essentiels. C'est le principe de la gestion différenciée.

Interdiction pour les citoyens aussi

L'interdiction d'utiliser des produits phytos touche également les citoyens, qui ne peuvent plus utiliser ce genre de produits pour entretenir le trottoir devant chez eux ni

l'allée qui joint leur habitation au trottoir. Cette interdiction est encore trop souvent bafouée et risque de se voir davantage sanctionnée dans le futur ! Sachez aussi que l'utilisation de vinaigre ou de sel est également interdite et nocive pour l'environnement.

Quelques idées d'autres méthodes pour combattre les mauvaises herbes:

Pied de haie ou d'arbre: couvre-sols, paillage, débroussaillage en ayant protégé les troncs, fleurissement

Klinkers, pavés, graviers: brosses mécaniques, binette, méthode thermique, rejointoyage

Zones enherbées: espacer les tontes, semer une prairie fleurie, laisser le fond du jardin en fauchage tardif, ...



« LA TIT' MARIOT »

« LA TIT' MARIOT », C'EST UN PROJET DE POTAGER DE PROXIMITÉ QUI A DÉBUTÉ AU PRINTEMPS DE L'ANNÉE DERNIÈRE, PAR L'ACHAT D'UNE GRANDE PRAIRIE MARÉCAGEUSE ET INOCCUPÉE DEPUIS PLUS DE 15 ANS. APRÈS D'IMPORTANTS TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE, DRAINAGE, ÉLAGAGE... LES PREMIERS LÉGUMES SONT LÀ, PRÊTS À ÊTRE MIS EN VENTE ET DÉGUSTÉS !

RENCONTRE AVEC DAMIEN CAMPAGNA ET SA COMPAGNE CÉLINE FRENAY.



Comment vous est venue l'idée de créer « La Tit' Mariot » ? Qu'est-ce qui se cache exactement derrière ce nom ?

J'ai toujours aimé jardiner, c'est une activité que je pratiquais d'ailleurs beaucoup avec mon grand-père quand j'étais jeune. Chez nous aussi à la maison, nous avons un potager je teste beaucoup de choses, j'observe ce qui pousse ou ne pousse pas, et j'essaie de comprendre pourquoi. Je cherche également à produire autant que possible mes propres graines et à faire mes propres plants. L'idée est de cultiver des légumes et des fruits de qualité, en accord avec les saisons, et d'encourager la consommation locale, de proximité. Quant au nom donné à notre projet, il nous est venu d'une histoire personnelle...

Avant de me lancer dans ce projet, je travaillais comme indépendant dans le secteur du bâtiment, plus particulièrement dans la construction de maisons en paille, avec des enduits à l'argile, à la chaux... J'étais souvent parti loin, je rentrais tard, et de ce fait, je ne voyais pas beaucoup mes enfants. Maintenant, grâce à cette nouvelle activité, je suis beaucoup plus près de chez moi (j'habite à Bilstain), et je profite beaucoup plus souvent de mes enfants, car ils peuvent aussi nous accompagner sur le terrain, notamment les mercredis après-midi.

En plus du potager, il y a aussi le côté « stages » qui nous occupe: on a débuté par des stages pour les enfants, axés sur la découverte de la nature. On propose un thème de base, mais les thèmes suggérés sont très ouverts, ce qui laisse la possibilité aux enfants de déterminer eux-mêmes l'orientation qu'ils souhaitent donner au stage. Il ne s'agit pas forcément d'activités liées au jardinage (sauf si les enfants le souhaitent, bien sûr...) Le but est de les sensibiliser au respect de l'environnement et à la découverte de la nature: après, cela peut se faire sous toutes formes d'activités ludiques et variées, en fonction de ce qui se dégage de la dynamique du groupe !

Pour les vacances d'été, ce ne sont pas moins de 7 stages d'une semaine qui sont proposés ! Cette activité nous permet aussi d'avoir nos enfants près de nous en période de congé scolaire.

Nous avons l'idée également d'organiser par la suite des stages pour adultes. Nous sommes actuellement occupés à « sonder » les gens pour voir quelles seraient leurs attentes. Nous pouvons leur proposer des stages en permaculture potagère bien sûr, mais pourquoi pas aussi des stages où l'on apprendrait à faire des constructions (des abris de jardin par exemple) en paille, chaux et argile ? Mon expérience pourrait servir à montrer comment faire ce genre de choses soi-même. Une autre idée, si elle rencontre l'intérêt des gens, serait de collaborer avec une connaissance, un cuisinier à la retraite, qui viendrait apprendre à cuisiner les légumes du jardin sur le terrain-même... et sans électricité ! Ce qui est intéressant aussi avec cette personne, c'est qu'elle a une histoire à raconter pour chaque légume, notamment les légumes « oubliés » ou moins connus... Ce serait donc aussi ludique qu'instructif !

Mais il faut d'abord réfléchir et voir comment il serait possible d'organiser tout cela, car les week-ends sont déjà bien chargés... En effet, j'exerce aussi une activité de clown en plus du reste !

La « permaculture » est une notion assez en vogue pour le moment. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, nous expliquer en quoi cela consiste ?

Il existe plusieurs visions de la permaculture ; pour moi, la permaculture, c'est avant tout une méthode de fonctionnement, une organisation. Au centre de cette organisation, il y a la personne: c'est à cette personne de trouver, dans un environnement donné, la façon d'agir qui lui convient le mieux et qui lui permet de retirer un maximum de bénéfices de ce mode de fonctionnement, pour elle-même.

Ca peut paraître compliqué dit comme cela, mais c'est très simple au final ! C'est en quelque sorte une recherche sur soi-même, un choix personnel dans la façon d'interagir et de s'accorder avec son environnement, dans le but de tirer le meilleur parti de ce système de fonctionnement.

La permaculture n'est donc pas un modèle figé, mais bien un « mode d'action » qui prend en considération la biodiversité de chaque écosystème, en laissant autant que possible à la nature la place qu'elle occupe.



Ce dernier aspect constitue d'ailleurs un point capital pour nous ! Il y a des animaux qui circulent sur notre terrain (des chevreuils, des biches, des renards - une maman et sa portée -, un blaireau...) et nous tenons absolument à leur laisser leur place. D'ailleurs, la preuve qu'ils se sentent bien ici, c'est qu'on peut même les filmer sans qu'ils s'enfuient ! Et ça, c'est une grande chance... Le blaireau nous occasionne bien quelques « dégâts » en retournant nos patates pour chercher des larves dans la terre, mais on « fait avec »... Nous essayons de réfléchir à des solutions qui soient avantageuses aussi bien pour lui que pour nous: si nous mettons, plus loin dans la prairie, un tas de compost pour fabriquer du terreau avec les restes de tonte, peut-être notre ami préférera-t-il retourner le compost plutôt que les pommes de terre pour y trouver ses larves ? Par la même occasion, plus besoin pour nous de devoir régulièrement aller retourner le compost... Voilà un exemple de ce qu'est pour nous la permaculture !

Dans le même ordre d'idées, étant donné que nous ne forçons pas la nature, nous sélectionnons soigneusement nos graines, en faisant beaucoup d'essais et de recherches, pour trouver celles qui s'accordent au mieux avec notre mode de culture, notre sol, etc. Il faut plus ou moins un an ou deux pour bien connaître le terrain, regarder ce qui marche, ce qui ne marche pas... C'est une recherche et un travail constants !

Nous essayons autant que possible de nous adapter aux clients, mais les clients doivent eux aussi s'adapter à notre mode de fonctionnement et comprendre que si nous avons un choix de légumes limité, c'est parce qu'il dépend de ce que la nature veut bien nous donner... et que, non, une tomate ne pousse pas en plein mois de février ! Ca, c'est une chose que les gens ont encore du mal à intégrer...

Mais pour que les gens puissent justement se faire une meilleure idée de ce que nous proposons, ils sont les bienvenus sur notre terrain: qu'ils n'hésitent surtout pas à passer le petit pont pour venir nous rendre visite ! Nous les accueillons volontiers du lundi au vendredi, l'après-midi de préférence, jusqu'à 17 heures.

La Tit' Mariot, rue Stendrich, 1, 4837 Membach
www.la-tit-mariot.be





LES AÎNÉS AU VOLANT... UNE CIBLE DE CHOIX POUR CERTAINS MALFAITEURS...

CES DERNIÈRES SEMAINES, NOTRE ZONE A ÉTÉ CONFRONTÉE À PLUSIEURS FAITS D'ESCROQUERIE DONT LES VICTIMES SONT, UNE FOIS DE PLUS, DES PERSONNES D'ÂGE MÛR QUI CIRCULENT AU VOLANT DE LEUR VOITURE...

COMMENT PROCÈDENT LES AUTEURS ?

Ils repèrent tout d'abord une personne âgée qui conduit son véhicule. Ils la suivent et lorsqu'elle s'arrête, ils évoquent un prétendu accrochage entre eux... Entretiens, ils simulent un appel à la compagnie d'assurance et à l'issue de celui-ci, expliquent au conducteur que pour ne pas payer une franchise, il faut payer une certaine somme de main à main. Ils accompagnent le conducteur chez lui ou à la banque et la victime paye parfois plusieurs milliers d'euros, par crainte que l'assurance mette fin à leur contrat...

QUI SONT-ILS ?

Il est probable que les auteurs soient à chaque fois différents. Ils agissent parfois seul, parfois à deux. Il se peut qu'ils circulent à bord de véhicules avec plaques étrangères (française,...)

QUE FAIRE SI VOUS RENCONTREZ CE GENRE D'ESCROC ?

- ✔ Dès qu'un accrochage est évoqué alors que vous n'avez rien remarqué, appelez le 101 pour demander l'assistance de la police en vue d'effectuer le constat
- ✔ N'acceptez jamais de ramener l'autre partie chez vous !
- ✔ N'acceptez jamais de vous rendre à une banque avec ces personnes.
- ✔ Essayez d'appeler un proche pour vous aider, ou même un riverain... rentrez dans un commerce à proximité...
- ✔ Il n'y a pas d'urgence à régler un accrochage ! Quand bien même un arrangement financier doit être trouvé lors d'un tel incident, nous vous recommandons que cela se fasse après avoir complété le document « constat européen » et avoir obtenu un devis d'un professionnel.
- ✔ Si malheureusement vous n'avez pas pu détecter l'arnaque à temps et que vous êtes ou avez été victime de l'escroc, déposez plainte auprès de nos services sans tarder !

Votre zone de police

BUDGET PARTICIPATIF

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS !

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA COMMUNE DE BAELEN DONNE L'OPPORTUNITÉ AUX BAELENOIS ET MEMBACHOIS D'ÉLABORER DES PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE. UN BUDGET DE MAXIMUM 30 000 EUROS EST PRÉVU À CET EFFET.

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier ? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet !

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer ?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes:

- ✔ rencontrer l'intérêt général
- ✔ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✔ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale.
- ✔ relever des compétences communales
- ✔ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✔ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet



La date limite pour la remise des projets est fixée au 29 septembre.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

Le règlement complet, ainsi que le **formulaire de présentation des projets** sont téléchargeables sur le site www.baelen.be. Une version papier de ces documents peut également être demandée à l'administration communale durant les heures d'ouverture.



LES SERPENTS DE NOS RÉGIONS

A CE JOUR, SEULES 3 ESPÈCES DE SERPENTS VIVENT EN BELGIQUE À L'ÉTAT SAUVAGE. IL S'AGIT DE LA CORONELLE LISSE, LA COULEUVRE À COLLIER ET LA VIPÈRE PÉLIADÉ. SOUVENT CONFONDU AVEC LES SERPENTS, L'ORVET EST UN PETIT LÉZARD APODE (SANS PATTES) D'UNE TRENTAINE DE CENTIMÈTRES, RECONNAISSABLE À SON CORPS BRILLANT ET LISSE. IL NE FAIT PAS PARTIE DES SERPENTS CAR IL EST CLASSÉ DANS LA FAMILLE DES LÉZARDS.

La Coronelle lisse (*Cornella austriaca*), c'est ce serpent d'une longueur moyenne de 60cm au corps couvert d'écaillés lisses, d'où son nom, coronelle lisse. La couleur varie de brun pour le mâle à gris pour la femelle. Le dos est garni de deux rangées de petites taches foncées. Sur la tête, on distingue nettement un trait, souvent noir, qui va du museau au cou en traversant l'œil. Sur la nuque on peut voir également une tache foncée en forme de croissant ou en forme de U. Les yeux présentent des pupilles rondes.

Elle est présente dans la végétation haute de manière à pouvoir se cacher à tout moment. Assez craintive, elle se cache dans les zones de pierres ou sous un tas de bois. Elle est souvent cachée sous les dalles de béton des caniveaux sur les voies de chemins de fer. Elle se nourrit de lézards, batraciens, petits mammifères (campagnols, mulots) mais aussi d'autres serpents. On dit dans ce cas qu'elle est « ophiophage ». La Coronelle arrive à maturité sexuelle à l'âge de 3 ans. Après un accouplement au mois d'avril ou mai, c'est en août que les jeunes naissent, en moyenne une année sur deux. Les femelles sont ovovivipares, ce qui signifie que l'incubation des 3 à 15 œufs se fait dans le corps de la femelle. A la ponte, c'est après quelques minutes voire une heure que les jeunes d'une longueur de 18 cm perceront la membrane fibreuse encore tendre de l'œuf pour découvrir le monde. La première mue a lieu quelques heures après l'éclosion.

La Coronelle lisse est absolument inoffensive pour l'homme. Lorsqu'elle est repérée, elle reste souvent immobile un certain temps avant de battre en retraite. En cas de danger, elle sécrète

une substance anale nauséabonde pour faire fuir le prédateur. Dans le pire des cas, sa morsure n'est pas dangereuse car la Coronelle est aglyphe, ce qui veut dire qu'elle ne possède pas de crochets à venin.



La Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), d'une longueur de 90 cm pour les mâles à 120 cm pour les femelles, est le plus long serpent de notre faune. D'une teinte majoritairement grise, elle se distingue par deux taches en forme de croissant qui se relient, formant un collier jaune ou parfois blanc bien visible, d'où son nom spécifique de Couleuvre à collier. Sa tête est large, de forme triangulaire, avec deux yeux qui présentent des pupilles rondes. Dès la fin juillet, les femelles peuvent pondre entre 10 et 50 œufs blancs de 3 à 4 cm. Le nombre d'œufs dépendra de la taille de la femelle. Les œufs sont pondus dans des endroits chauds comme les tas de fumiers ou d'herbes. La Couleuvre est un serpent vif et rapide qui s'enfuit à la moindre alerte. Si elle se sent acculée et menacée, elle peut prendre une position d'intimidation, tête redressée, tout en émettant un sifflement. Elle peut également « faire le mort » et pour cela elle se tient immobile, sans résistance, tête inclinée et gueule ouverte. Tout comme la Coronelle, la Couleuvre peut sécréter une substance anale nauséabonde pour dissuader les prédateurs. Son régime alimentaire est composé de batraciens, poissons ou lézards. Les proies sont avalées vivantes et entières. Son habitat se caractérise par les zones humides, mares, étangs, lacs ou marais. Elle fréquente les endroits ensoleillés, mais toujours proches d'un milieu aquatique où elle peut se réfugier en cas de danger car elle est très bonne nageuse. Elle est également inoffensive pour nous car, tout comme la Coronelle, elle est aglyphe.

La Vipère péliade (*Vipera Berus*) avec ses 50 à 70 cm de long se distingue par un corps épais avec une tête triangulaire qui présente sur le dessus un dessin de couleur foncée en forme d'Y, X ou V. Les yeux dévoilent des pupilles verticales. Le dos de l'animal est recouvert d'une bande foncée longitudinale en zig zag sur la longueur du corps. Les femelles sont plutôt brunâtres et les mâles plutôt jaunâtres ou grisâtres. On trouve les vipères dans les endroits de végétation haute et dense comme les friches et les massifs de fougères, ou encore au pied des touradons de molinies dans les fagnes. On peut les rencontrer également lors de pauses au soleil dans les endroits

rocaillieux, pierres plates ou murs de pierres. Pour se nourrir, les Vipères capturent les grenouilles, crapauds, mulots, campagnols, musaraignes Les jeunes eux, ne consomment que des petits lézards, plus faciles à ingurgiter pour leur taille. Les femelles Vipère sont vivipares, ce qui veut dire qu'elles ne pondent pas d'œufs : les jeunes se forment dans une poche interne de la femelle. Pendant l'été, les femelles se cantonnent dans les endroits chauds pour favoriser le développement



embryonnaire des jeunes. A la naissance, les jeunes, dont le nombre varie de 6 à 10, d'une longueur de 18 cm pour un poids de 3 à 5 gr, seront autonomes.

Les Vipères sont les seuls serpents venimeux de Belgique. Elles possèdent des crochets de 5 mm de longs reliés à des glandes à venin. C'est en mordant les proies qu'elles inoculent leur poison via ces crochets, ne laissant aucune chance à leurs victimes. Il ne faut cependant pas se mettre à paniquer pour notre personne, la Vipère est plutôt farouche et fuit rapidement en présence de l'homme. Si vraiment elle se sent menacée, elle peut s'enrouler sur elle-même comme un ressort et se mettre à siffler. Il faut vraiment être à moins de 30 cm et qu'elle soit surprise pour qu'elle se détende d'un seul bond et essaie de mordre. Selon le centre antipoison, il y a moins de 5 appels par an pour des cas de suspicions de morsure et on ne connaît aucun cas de décès dans notre pays suite à une morsure. La Vipère ne mérite pas sa réputation de serpent agressif car elle est plutôt craintive et fuit à la moindre approche et même à la moindre vibration du sol.

Vu la diminution et les menaces qui pèsent sur les espèces de serpents indigènes, le DNF (département nature et forêts) a pris des mesures pour leur conservation. Les serpents sont totalement protégés depuis la création de Natura 2000. Il est totalement interdit de les perturber, de détruire les endroits susceptibles de les accueillir ou de les mettre à mort. De plus, depuis 2014, un centre de sauvetage de reptiles situé à Willezie (commune de Gedinne) a été créé afin de préserver et soutenir la reproduction des espèces indigènes de serpents pour les relâcher dans des sites favorables gérés par le DNF. ■

*Christian Desart
Guide Nature*

LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les **bandes dessinées**
- 20 centimes pour les **livres adultes**
- 1 euro pour les **jeux**.

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Depuis quelques semaines, une grainothèque se met en place à la bibliothèque. Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
27/07/2019	Commémoration monument Kusy	Corbusch	16h	Lieutenant Kusy Memorial Association
04/08/2019	Rallye équestre	Baelen, parc communal		Royale Cavalerie St. Georges
04/08/2019	Balade: Membach	Départ Baelen parc communal	13h30	Groupe Balades
08/08/2019	Excursion: l'auberge de la ferme à Rochehaut	Départ Baelen	7h30	Les jeunes pensionnés de Baelen
14/08/2019	Jogging Baelenois	Baelen, Foyer Culturel	19h/20h	Club Cycliste Baelenois
17/08/2019	Beach Volley	Baelen, parc communal		Jeunesse Baelen-Membach
18/08/2019	Brocante de la rue Longue	Baelen, rue Longue	dès 7h	Comité de quartier L-M-E
18/08/2019	Jeux de sable	Baelen, parc communal	12h-17h	Jeunesse Baelen-Membach
24/08/2019	Concert 100ème anniversaire Fanfares	Ostende	14h	Voir article rubrique "En Bref"
31/08/2019	Fête au Village	Membach, centre	dès 16h	Comité fête au village
02/09/2019	Reprise des cours gym dames âgées	Baelen, Foyer Culturel	19h-20h	Gymnastique des Dames Aînées
06/09/2019	Cinéma en plein air	Membach, centre	20h	Commune de Baelen, voir article
08/09/2019	Balade gourmande	Baelen	10h-13h	Les Sept Nains
15/09/2019	Atelier Wendo	Baelen, Foyer Culturel	9h30	L.A.C.
15/09/2019	1er Marché des saveurs	Baelen		Commune de Baelen
16/09/2019	Reprise des cours Tai Chi Chuan	Baelen, la Cantellerie	18h45-19h45	La recherche du Tao
16/09/2019	Séance d'info professions de foi 2021	Welkenraedt	20h	Equipe d'animation catéchèse

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019, VENEZ PARTICIPER À NOTRE 4^E BALADE GOURMANDE.

5 services au prix de 36 € pour les adultes, 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Départ chaque demi-heure de 10h à 13h.

Demandez votre heure de départ lors de votre réservation.

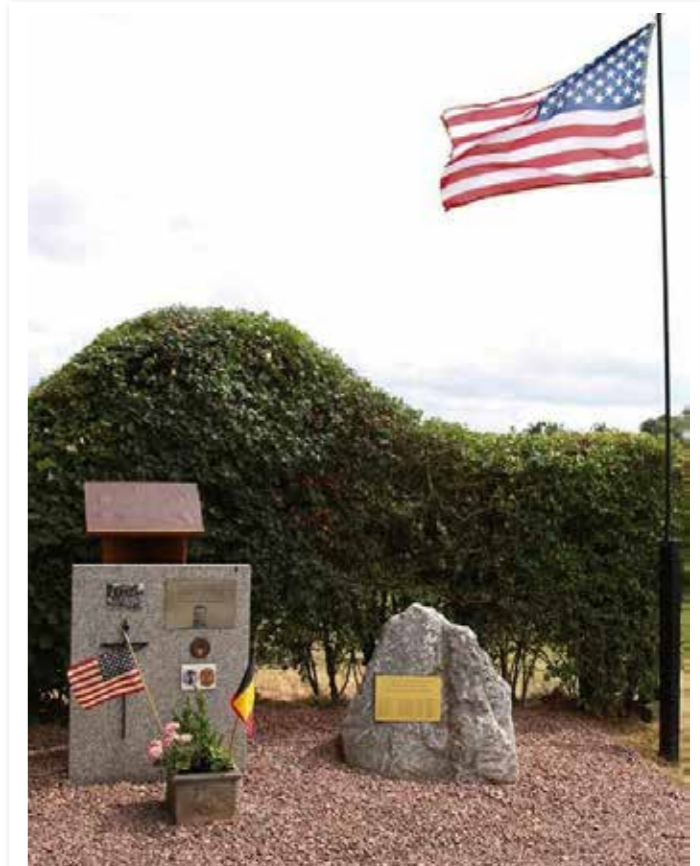
Inscription obligatoire par mail ou par téléphone pour le 20 août 2019.

Celle-ci sera prise en considération après paiement au numéro de compte suivant: "Les Sept Nains" BE68 0015 2026 5034

Pour plus de renseignements: 087/76.45.67 (de 17h à 20h), ou par mail: lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com



Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidées à la réalisation de notre Journée à la Rencontre des artisans: hôtes et hôtesse, nos sponsors ainsi que l'administration communale et à toutes les personnes présentes à cette journée.

**MONUMENT KUSY**

Une cérémonie de commémoration aura lieu ce 27 juillet au monument Kusy avec la présence d'une délégation de l'US AIR FORCE. Elle aura lieu à partir de 16H.

Marcel Enstipp et Eddy Poncelet
(Lieutenant Kusy Memorial Association)

**RALLYE ÉQUESTRE**

Cher(e)s Baelenois, Baelenoises

Comme chaque année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son rallye équestre qui aura lieu cette année le dimanche 4 Août 2019.

Ce rallye aura lieu comme chaque année au Parc Communal, au cœur du Village.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers dans le Parc Communal.

Alors, amis des chevaux ou simples curieux, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre.

Vous aurez également la possibilité de vous y restaurer, pains saucisses, assiettes frites/boulettes, ...

Venez découvrir l'ambiance conviviale qu'offre le monde des chevaux.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité





GYMNASTIQUE DES DAMES AÎNÉES.

Vous désirez dégager un peu de temps pour vous et vous mettre en forme, alors rejoignez-nous, tous les lundis, sauf les congés scolaires.

Début des cours : lundi 2 septembre 2019 de 19h à 20h

Lieu : salle de gymnastique communale.

Prix : 45 euros par année.

Renseignements auprès de

Marguerite CORMANN : 087/555828

Lucile DUHEYM : 087/762542

BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

**07/07
MORESNET**

**04/08
MEMBACH**

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN - SAISON 2019

Judi 08 août

L'AUBERGE DE LA FERME A ROCHEHAUT

Baelen – Bastogne – Bertrix et Rochehaut. Accueil café et croissants, visite de l'Ecomusée de la ferme, puis transfert en petit train à l'auberge pour le repas de midi.

Après-midi : toujours en petit train, visite du parc animalier, puis temps libre avant le retour vers Baelen.

Départ : 07h30 - Prix du car : 25 € - Visite et repas : 55 €

**Mardi 15 octobre
SURPRISE**

Départ : 09h00 - Prix du car : 24 € - Visite et repas : 43 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon Corman : 087 76 40 36 | Mme. Leban-Corman : 087 76 31 74 |

Mme. Denise Gerkens-Palm : 0477 81 18 65

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à leur

9^{ème} GRANDE BROCANTE

le dimanche 18 août dès 7h dans la rue Longue à 4837 Baelen

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves, laissez vos enfants vendre leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue à l'occasion de notre brocante.



Démo de Zumba à 11h

Pour tous renseignements
0470/18.58.35
christinejoanvi@gmail.com
Caution de 10€ par emplacement
Facebook : Brocante De Baelen

GRANDE BROCANTE 2019

Voici venu le temps de vous inscrire pour notre 9^{ème} brocante de la rue Longue. Plus de 150 emplacements **GRATUITS** sont disponibles, mais la réservation est **OBLIGATOIRE** et sera acceptée lors de la réception de la caution de 10€ par emplacement. Celle-ci vous sera restituée **UNIQUEMENT LE DIMANCHE** de la brocante à partir de 15 h 30.

Comme chaque année, vous pourrez vous désaltérer avec une bonne Val-Dieu et vous rassasier avec nos délicieux hamburgers.

Pour tout autre renseignement, référez-vous au flyer ci-dessus. Nous vous attendons nombreux pour cette 9^{ème} édition.

Le comité de quartier L-M-E

COMMUNIQUÉ PAROISSIAL

PROFESSION DE FOI 2021 À BAELEN ET À MEMBACH

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en **2009**) fassent leur profession de foi en **2021** sont priés de se faire connaître le plus tôt possible.

Vous êtes invités à prévenir autour de vous toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

Adresse :

Geneviève Koch-Corman, Ma Campagne, 6 à Baelen (087 / 76 39 17)

Fin d'année scolaire, des talons d'inscription ont été remis au professeur de religion des enfants de 4^{ème} primaire.

Pour les autres enfants qui ne fréquentent ce cours ni à Baelen ni à Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents de ces enfants sont invités à une rencontre d'information le **lundi 16 septembre 2019 à 20 heures au Skjull à Welkenraedt**

Merci d'avance.

Mr le Curé, et l'équipe d'animation de la catéchèse.

BEACH VOLLEY DE BAELEN : 8^{ÈME} ÉDITION

Depuis 8 ans déjà, nous avons le plaisir de vous proposer notre fameux Beach-Volley au parc communal de Baelen. Cette année encore, nous relançons l'événement le 17 août avec autant de joie et d'enthousiasme !

Vous trouverez les infos utiles à l'organisation sur l'événement Facebook

Concernant le tournoi : Prix : 75€/équipe comprenant la participation au tournoi, 1 balle par équipe, 1 boisson et 1 pain saucisse par participant. Équipe de 4 à 6 personnes. Match 4/4.

Cette année comme l'année passée 1 SEULE catégorie!!!

👉 le groupe folklorique : où nous retrouvons tous les niveaux de joueurs.

⚠️ Restrictions :

- 👉 Soit 1 garçon affilié sur le terrain.
- 👉 Soit 1 garçon + 1 fille affiliés sur le terrain.
- 👉 Soit 2 filles affiliées sur le terrain.

⚠️ INSCRIPTION 👉 beachvolleyjbm@outlook.fr

- 👉 Envoyer le nom de l'équipe + le nombre et le nom de chaque joueur (préciser si affilié ou non).
- 👉 Coordonnées du responsable (adresse email + numéro de téléphone).
- 👉 Ne tardez pas à vous inscrire, 40 équipes sont attendues sur 5 terrains.

!! L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception du paiement sur le compte BE39363107949219, au nom de la Jeunesse Baelen-Membach avec en communication obligatoire « BEACH VOLLEY 8.0 » + nom de l'équipe + nom du responsable !!

Attention, cette année, la fête se terminera tout simplement autour d'un verre que nous vous invitons à prendre autour du kiosque pour clôturer la soirée en votre compagnie.

!!!! Autre changement cette année, dès le lendemain de 12h à 17h, nous vous attendons encore pour profiter en famille ou entre amis de divers jeux de sable tels que pétanque, mōlkky, kubb games...

Pour les enfants jusqu'à 12 ans, un concours de châteaux de sable animera la journée ! Lots à gagner pour les plus créatifs d'entre eux 😊 (plus d'informations sur l'événement).

Ambiance agréable, petite restauration et amusement garanti !

On vous attend nombreux,

Votre JBM





!! VENEZ PROLONGER LES VACANCES D'ÉTÉ AVEC UNE SÉANCE CINÉMA EN PLEIN AIR À MEMBACH !!

Quoi de plus agréable pour profiter des dernières belles soirées d'été tous ensemble que la projection d'un film en plein air ??

Nous vous invitons à venir partager cette **expérience inédite** : un beau moment cinéma avec la projection sur grand écran du superbe film « **Mia et le lion blanc** ».

Tous les ingrédients seront réunis pour passer une véritable « soirée cinéma » familiale et conviviale : des boissons seront servies au bar de la Salle St Jean, et la vente de popcorn/chiques est également prévue sur place !

Quand ?

Le vendredi 6 septembre à 20h (projection du film prévue à 20h30)

Où ? Derrière l'église de Membach (rue Léonard Moray)

Pour qui ? Film tout public, idéalement à partir de 6 ans

Combien ? Place adulte : 4 euros - Place enfant (jusqu'à 12 ans inclus) : 2 euros

Modalités : Il vous sera possible de profiter de chaises mises à votre disposition pour l'évènement, mais vous pourrez également apporter vos chaises de camping ou couvertures.

MIA ET LE LION BLANC

Un film de Gilles de Maistre
Avec Daniah de Villiers, Mélanie Laurent, Langley Kirkwood, Ryan MacLennan
Durée : 1h38
Genre : Famille, Aventure

Mia a onze ans quand elle noue une relation hors du commun avec Charlie, un lion blanc né dans la ferme de félins de ses parents en Afrique du Sud. Tous deux grandissent comme frère et sœur et deviennent vite inséparables. Trois ans plus tard, Charlie est devenu un lion imposant. Mia découvre alors le secret que cache la ferme : son père vend les lions à des « chasseurs de trophées ». Mia n'aura désormais qu'une obsession : sauver Charlie, à tout prix.

(<https://www.youtube.com/watch?v=g9zPEy2KaPQ>)

Informations et réservations :

Par mail : audrey.beckers@baelen.be

Par téléphone : 0486/79.93.92 (Audrey Beckers) ou 0498/40.19.57 (Cindy Bours)



COURS DE TAI CHI CHUAN SYSTÈME SUN À BAELEN

REPRISE DES COURS LE 16/09/2019

le lundi de 18h45 à 19h45, salle de la Cantellerie.

Le Tai Chi Chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement.

Tai Chi Chuan système Sun : le taichi « des petits pas agiles » et de « l'ouverture du cœur »

Cours d'essai gratuit - Ouvert à tous

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Informations :

www.larecherchedutao.com ou 087/46 38 82



22^{ÈME} JOGGING BAELENOIS MEMORIAL JEAN-MARIE ROMBACH MERCREDI 14 AOÛT 2019



"KIDS RUN"

Départ :

- 1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2011 et plus jeunes.
- 2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 2005 à 2010.

Prix : Tous les participants recevront un sachet plein de surprises et une médaille.

Droit d'inscription : 2.00 €

JOGGING POPULAIRE - 7,8 KM

Départ :

- 20h00

Droit d'inscription :

- 5 € pour les préinscrits avant le 11 août 2019. **Grande tombola parmi tous les préinscrits.** (Raclette Grill, Presse-Agrumes, Fresh'n rebel petite enceinte, Grill de Table...)
- 6 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix :

- Un prix aux 3 premier(s) de chaque catégorie.
- Un prix aux 3 premières dames au classement général.
- Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.
- Un prix aux premier(s) Baelenois(es).
- Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants. 1^{er} prix : un vélo offert par Becker Cycles.

Bonne cause : Pour chaque inscription au Jogging Populaire nous versons 1€ pour une bonne cause.

Cette année, nous soutiendrons l'ASBL "Tierhof Alte Kirche Hergenrath / La Calamine". Elle soutient des personnes adultes souffrant d'un handicap mental, moteur et de troubles psychiques en les mettant au travail.

Départ et arrivée : Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen

Vestiaires et douches : au Foyer Culturel de Baelen

Après la course : Grand Bal populaire animé par un Disc Jockey jusqu'au bout de la nuit.

Info et inscription par internet : www.joggingbaelenois.be

ORGANISATEUR: ASBL CLUB CYCLISTE BAELENOIS

Avec le soutien du SPW Infrasports
et de la commune de Baelen



PLOUF ... C'EST REPARTI POUR LA BONNE SAISON !!!

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES LES CHIENSHEUREUX VOUS PROPOSENT
2X PAR MOIS D'ÉVOLUER DANS UN LAC, AVEC VOTRE CHIEN.

Dans des installations tout confort, dans un périmètre sécurisé, nous vous permettons de progresser à l'eau avec votre compagnon à 4 pattes.

Comme pour chacune de nos disciplines, nous organisons cette activité pour que vous viviez de bons moments en améliorant la relation que vous forgez au sein de votre duo.

C'est en vivant toutes ces choses avec votre chien, de manière cadrée, cohérente que vous vous affirmez en tant que "référence" auprès de Médor, et c'est pour cela que vous pourrez l'emmener partout avec vous.

Vous êtes intéressés par nos activités, vous voulez intégrer pleinement notre asbl, n'hésitez pas, contactez-nous. fred@chiensheureux.be 0475/421216 Fred Meurisse



C'EST LA FÊTE AU VILLAGE DE MEMBACH... IN MEMBACH WIRD GEFEIERT...

C'est avec grande joie que nous remettons le couvert en 2019 pour notre 21^{ème} édition et que nous vous accueillerons avec plaisir à

Mit Freude bereiten wir die Auflage 2019 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf ...

notre grande "Fête au village" de Membach le

unser großes Dorffest am

SAMEDI 31 AOÛT 2019
À PARTIR DE 16 HEURES.

SAMSTAG, DEN 31 AUGUST 2019
AB 16 UHR.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Château gonflable, jeux pour enfants et... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Hüpfburg, Spiele für Klein und... Gross, Musik und Tanz...

Invitation cordiale à toutes et à tous.

Herzliche Einladung an alle

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tentes et tonnelles.

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um Alle unter Dach zu bringen.



8^e BALADE CONTÉE

Pour notre 8^e balade contée, le samedi 25 mai, plus de 200 personnes (dont une centaine d'enfants) étaient présentes avec nous en Égypte pour arrêter la terrible malédiction de Toutankarton. Merci à tous les spectateurs, les comédiens, les aidants, la Commune de Baelen, la Ferme Saint Paul pour nous avoir permis l'accès à leur chemin et les toitures Claessens d'avoir prêté leur allée. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



LE PORTEUR D'HISTOIRE PAR LA TCHATCHE

Salle comble à l'« Autre Rive » à Polleur le 8 juin.

Gros succès pour une première collaboration culturelle entre le LAC et l'Espace Vivie.

Un public ravi ! De nombreux baelenois(es) ! Des acteurs bénévoles, mais très professionnels.

L'entièreté des bénéfices iront à l'ESPACE VIVIE qui vient en aide aux hospitalisés de la région par des soins de confort divers.



HOME SAINT-FRANÇOIS DEVENEZ BÉNÉVOLE !

L'asbl Home Saint-François située à Forges et active dans le secteur de l'aide à la jeunesse (45 enfants hébergés pour du moyen/long terme et 8 enfants hébergés pour des courts-séjours) est à la recherche de bénévoles pour principalement effectuer des trajets pour les loisirs, rendez-vous médicaux, les thérapies,...

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mr Brach, directeur général, au 087/76.09.09



Amis volleyeurs, amis Baelenois, le temps est à la fête: le JBM VBC Baelen a 40 ans !

De 1979 à 2019, que de filets montés, de ballons renvoyés, de points disputés, de victoires fêtées, de défaites vite oubliées...

Dans la salle de Baelen, chacun a laissé un souvenir: une trace sur ses genouillères, un smash mémorable, un reste de mal de tête festif, un bloc inoubliable, un service d'anthologie ou l'adrénaline d'un set remonté in-extremis.

Pour se remémorer tous ces bons moments et en partager quelques nouveaux, nous vous invitons à bloquer les dates des 12 et 13 OCTOBRE 2019.

Nous vous concoctons un programme varié et festif. Chacun y trouvera sa place, petit ou grand, ancien joueur ou espoir du club, supporter acharné ou spectateur occasionnel, tous seront les bienvenus.

Début des festivités: samedi 12 octobre 2019 à 13h40.

Plus d'infos: www.volleybaelen.be
www.facebook.com/40ansduJBMVBCBaelen

PROCHAINE ACTIVITÉ DU L.A.C.

Vous avez été agressée ou vous craignez de l'être ?

Vous manquez de confiance en vous ? Vous voulez préserver votre autonomie ? Vous voulez réagir et vous ignorez comment ?

Développer la confiance en soi et découvrir sa force par le

« Wendo »

auto-défense par des femmes pour les femmes.

Le « Wendo » est un mode de pensée et un moyen d'action qui peut vous aider à faire face aux différentes formes de violence.

WENDO de « women » (femmes) et de « DO » (voie-chemin).

En collaboration avec l'association « D-Clic » nous vous proposons une séance/atelier de ± 2h30 d'informations et réflexions sur la violence et l'apprentissage de techniques d'auto-défense physique et verbale.

Nous proposons à toutes les femmes dès l'âge de 15 ans, une première approche: identifier les différents types d'agressions, poser ses limites, apprendre à développer des stratégies, gérer ses émotions... pour améliorer sa qualité de vie.

Un stage/atelier pour ne plus avoir à se dire: ... « j'aurais dû dire »... !!!

L'idéal est de ne jamais en arriver à l'affrontement physique !

L'agressivité est aussi bien physique que verbale, on la rencontre partout, dans la rue, au travail, dans la famille.

Quand: Le dimanche 15 septembre 2019 à 9h30

Où: Centre Culturel et Sportif de Baelen • Rue de la Régence 1
Prix de l'atelier: 12,-€/pers

Inscription obligatoire - nombre de places limité à 20 personnes.

Nathalie THÖNNISSEN: 0486/90.23.63
Josette MASSENAUX: 0497/45.37.11



CONCOURS DE DESSINS ET ANIMATION PAR LA FANFARE DE BAELEN - MERCI

LES MEMBRES DU L.A.C. REMERCIENT CHALEUREUSEMENT LES 55 ENFANTS QUI ONT PARTICIPÉ AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS.

Le thème de cette année était "En avant, musique!" et les gagnants ont été désignés par quelques membres de La Fanfare de Baelen. Leur choix n'a pas été facile car les enfants ont une nouvelle fois fait preuve de créativité.

Voici les gagnants:

Maternelles:

1. PIQUERAY Sacha
2. GERAERDS Nicole
3. GERCKENS Thomas

1-2-3^{ème} primaires:

1. MARGREVE Léna
2. BAGUETTE Noéline
3. KRAMER Anaïs

4-5-6^{ème} primaires:

1. GILLET Nora
2. COUNASSE Naomi
3. MATHIEU Victoria

Encore bravo à tous les participants et à l'année prochaine!

Ce concours de dessins a été suivi par une animation de la Fanfare de Baelen.

Les enfants, avant d'être répartis en différents groupes, ont pu chanter entre autres sur "On écrit sur les murs" ou encore sur "Libérée, délivrée". Quelle ambiance!

Après, ils ont appris les paroles de la chanson "Le lion est mort ce soir" et ont pu également tester les différents instruments proposés par la Fanfare. Un réel plaisir pour les enfants!

Un tout grand merci aux musiciens de la Fanfare de Baelen pour cette belle après-midi.

Les membres du LAC



A VOS AGENDAS PROGRAMMATION DU L.A.C

EXCURSION DE FIN D'ANNÉE AVEC MARCHÉ DE NOËL À AHRWEILER le samedi 14-12-2019.

Nous vous emmènerons dans la vallée de l'Ahr en Allemagne en passant par « BONN » pour une petite visite guidée de la ville en car (+/-1h30).

Ensuite, nous nous dirigerons vers l'hôtel « Lang » à Altenahr pour le repas de midi

- 2 propositions de repas à définir ultérieurement.

L'après-midi, nous découvrirons la magnifique petite ville d'Ahrweiler et ses maisons à colombages, la muraille médiévale avec ses douves, ses portes, ses tours du XIII^e siècle entièrement préservée, mais aussi son chaleureux marché de Noël.

Départ: 8h - Retour: +/-20h - Prix 45,-€/pers repas compris.

Informations et inscriptions: Josette Massenaux 0497/45.37.11 - Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63 - lacbaelen@hotmail.com

ESCAPADE A LYON DU VENDREDI 8 MAI AU LUNDI 11 MAI 2020



Un séjour à Lyon entre art et histoire, quand la culture vous donne rendez-vous.

A la découverte de la gastronomie locale et une croisière entre Rhône et Saône.



Voyage en autocar

Logement à l'hôtel Best Western Saphir (chambre double et single) en demi-pension (Repas du soir le jour d'arrivée, repas dans un typique Bouchon Lyonnais ainsi qu'une croisière avec dîner à bord).

Un guide francophone nous accompagne pendant 2 jours.

Lyon est la seconde plus grande agglomération de France, et n'a cessé de se construire pendant plus de deux mille ans. Depuis plusieurs années, la ville a donné une nouvelle jeunesse à certains endroits emblématiques pour donner envie aux Lyonnais de réinvestir la cité comme les quais de Saône.

Best Western Hotel Saphir Lyon

Situé à deux pas du quartier historique du Vieux Lyon, le Best Western Saphir Lyon, hôtel 3 étoiles vous accueille dans un cadre chaleureux. La station de métro Gorge de Loup se trouvant à 200 mètres nous permettra de voyager aisément dans la ville et d'accéder aux commerces, restaurants typiques et autres attractions telles que la basilique Notre-Dame de Fourvière ou le parc de la Tête d'Or.

Prix par personne en chambre double: 490,00 €

Prix par personne en chambre individuelle: 590,00 €

Informations sur demande au téléphone 0497/45 37 11 ou 0486/90 23 63



TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

QUAND ? DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019 DE 7H00 À 12H00

OÙ: RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE, RUE DE LA RÉGENCE 1 À 4837 BAELEN

P.A.F.: 6 € (ADULTE) 3 € (ENFANT)

NOUS VOUS INVITONS À BLOQUER D'ORES ET DÉJÀ CETTE DATE DANS VOS AGENDAS !

Réservation souhaitée mais pas obligatoire:

Nathalie THÖNNISSEN: 0486/902.363

Sarah BECKERS: 0494/645.119

UNE ORGANISATION DU L.A.C. (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) DE BAELEN-MEMBACH.

